Les subordonnants relatifs qui et que en français langue étrangère

Hans Petter Helland, Pierre Larrivée & Nelly Foucher Stenkløv

Introduction

Le présent article portera sur la sélection des subordonnants relatifs du français par des apprenants étrangers. Il s'agira d'une mise en parallèle de deux études menées sur l'acquisition des relatives par les apprenants norvégiens (Stenkløv, Helland, Larrivée, à paraître 2023, 2024) et d'un travail sur le même thème auprès d'apprenants suédophones et germanophones (Thomas 2021). Ce choix est doublement motivé. D'un point de vue théorique d'abord, la question des relatives relève de paramètres syntaxiques (fonction du subordonnant), de traits sémantiques (animé ou non-animé) puis de facteurs pragmatiques (registre de langue, oral et écrit) déjà largement abordés, mais que des lectures croisées de travaux scientifiques récents permettront de mieux préciser. Par ailleurs, l'angle d'attaque acquisitionnel et didactique adopté dans les travaux nommés, qui joue sur la question de l'interférence entre les langues germaniques L1 et le français (L2/L3), nous invitera à (re)considérer l'ampleur du rôle de cette interférence selon que les structures relatives de la L1 sont structurellement proches ou non de celles du français.

Nous confronterons les résultats issus de nos enquêtes à ceux présentés par Thomas (2021) à partir de deux corpus. Nos analyses émaneront d'hypothèses des deux principaux défis associés à l'usage des subordonnants relatifs *qui* et *que* par les apprenants du français L2/L3 en Norvège, en Suède et en Suisse allemande, à savoir la fonction syntaxique du subordonnant et le trait animé/non-animé de l'antécédent. Après avoir fourni une présentation théorique de ces éléments dans un cadre mettant en exergue les contrastes entre les langues concernées par notre étude, nous offrirons un aperçu des méthodes de collectes de données appliquées par Thomas (2021) d'une part et Stenkløv, Helland, Larrivée (à paraître 2023, 2024) d'autre part, en en soulignant les divergences et les éventuels impacts sur les résultats obtenus. Ces derniers seront finalement soumis à une analyse comparative.

Présentation contrastive de la subordination relative

La marque de la fonction syntaxique

En français, la distribution des subordonnants relatifs simples est déterminée par leur fonction syntaxique. Ainsi, les deux subordonnants relatifs *qui* et *que*, auxquels nous nous limiterons dans le présent article, prennent, respectivement, les fonctions de sujet et d'objet direct :

TEXT AND DISCOURSE ACROSS DISCIPLINES: IN HONOUR OF KJERSTI FLØTTUM. Edited by Øyvind Gjerstad and Anje Müller Gjesdal. BeLLS Vol. 13 (2023), DOI 10.15845/bells.v13i1.3835. Copyright © by the author. Open Access publication under the terms of CC-BY-NC-4.0.

- Les jeunes **qui** exploitent le système.
- > Les jeunes que le système exploite.

Dans un cadre acquisitionnel et typologique, Keenan & Comrie (1977) ont élaboré une hiérarchie d'accessibilité (HA) appliquée aux relatifs selon leur fonction syntaxique :

➤ SU > DO > IO > OBL > GEN > OCOMP (= objet de comparaison)

Cette HA prédit ainsi que si une langue accepte la relativisation à partir d'une fonction en bas de la hiérarchie, elle l'autorise également à partir de ceux qui y sont plus haut. Le norvégien, contrairement au français, accepte la relativisation à partir de chaque nœud de la HA, même le OCOMP (Mannen (som) han er større enn _ - *L'homme qu'il est plus grand que _). De ce fait, la HA détermine l'ordre d'acquisition des relatifs, leur taux d'erreur et leur facilité de traitement en langue maternelle ou seconde (Stenkløv, Helland, Larrivée, à paraître 2023, 2024). Il s'agit ainsi de déterminer dans quelle mesure le relatif sujet qui est plus accessible que le relatif que. Globalement, cette prédiction de la HA est confirmée par nos résultats de 2023, 2024 ainsi que par ceux de Thomas (2021) avec des taux de réussite plus élevés pour la maîtrise de qui (sujet) que de que (objet).

Cela dit, bien que des recherches précédentes révèlent que l'acquisition des relatives est guidée par une contrainte structurale de hiérarchie d'accessibilité, l'interférence se manifeste entre des langues dont les relatives ont des structures divergentes (Monville-Burston et Kakoyianni-Doa 2009; Monville-Burston & Kounouni 2010; Stenkløv, Helland, Larrivée, à paraître 2023, 2024). Considérons ainsi les L1 des participants aux études sur lesquelles nous avons choisi de nous pencher. Le suédois, L1 des apprenants de l'un des corpus de Thomas 2021, et le norvégien L1, parlé par les apprenants de nos propres travaux, recourent à des structures relatives très divergentes du français.

- L'homme **qui** boîte a 104 ans. / Mannen **som** haltar är 104 år. / Mannen **som** halter er 104 år gammel.
- L'homme que tu as rencontré a 104 ans / Mannen (som) du mötte är 104 år. / Mannen (som) du møtte er 104 år gammel.

Superficiellement, on observe que la fonction syntaxique du relatif influe sur le choix du subordonnant français tandis que le subordonnant norvégien ou suédois reste indifféremment le même – som – et peut même être évité en position d'objet. Sur ce point, le norvégien et le suédois divergent largement du français, mais aussi de l'allemand, dont le subordonnant relatif, obligatoirement réalisé, porte également la marque de sa fonction syntaxique, ce qui s'exprime morphologiquement lorsque l'antécédent est de genre masculin comme dans l'exemple suivant :

L'homme qui boîte a 104 ans. / Der Mann der hinket ist 104 Jahre alt.

L'homme que tu as rencontré a 104 ans / Der Mann den du getroffen hast ist 104 Jahre alt.

Pour ce qui est du rôle de la fonction syntaxique dans la sélection du subordonnant relatif, on observe ainsi une certaine proximité structurelle des relatives en allemand et en français. Quoique ces premières observations contrastives se limitent ici à déceler les germes de divergences entre les parcours acquisitionnels, sans considérer encore la complexité des paramètres linguistiques et pragmatiques inhérents aux systèmes des langues impliquées, on se demandera pour commencer si, sur la base des recherches citées ci-dessus, les apprenants germanophones du deuxième corpus de Thomas ne seraient pas à même de livrer des productions en français moins empreintes d'interférences négatives que leurs homologues norvégiens et suédois. Une telle confirmation pourrait s'inscrire raisonnablement comme résultant d'effets de transferts (positifs) entre la L1 de l'apprenant et le français comme L2.

L'animacité

En français, quelle que soit la nature animée ou non-animée de l'antécédent, le sujet est représenté par *qui* et l'objet direct par *que*. En l'absence de compléments prépositionnels, et si l'on se contente d'observer les usages de *qui* (sujet) et *que* (objet) – en excluant *lequel* et ses dérivés comme sujet, plus rares et plus stylistiquement marqués – l'animacité de l'antécédent ne joue donc pas sur la sélection du subordonnant. Ce trait sémantique n'intervient pas non plus dans les systèmes norvégien ou suédois qui ont pour seule variante le subordonnant invariable *som*.

Excluant en conséquence tout transfert négatif du norvégien sur le français en termes de prise en compte du trait animé/non-animé, nos études de 2023, 2024 mettent en évidence le fait que, contrairement au français, le système anglais en *wh*- se fonde pour partie sur le caractère animé ou non-animé de l'antécédent (*who/whom* pour les animés et *which* pour les non-animés). Elles relèvent la possibilité d'interférence (négative) entre l'anglais – largement maîtrisé par les apprenants norvégiens – et le français.

Parallèlement, Thomas 2021 a travaillé à partir de corpus de productions d'apprenants suédois et germanophones. Dans le système allemand, le subordonnant relatif porte les informations de genre (masculin/féminin/neutre) et de nombre (singulier/pluriel) de son antécédent auxquelles s'ajoute le marquage casuel du relatif dans la subordonnée. La variation du pronom relatif en genre et en nombre semble attirer l'attention du locuteur plus naturellement vers les propriétés syntaxiques et sémantiques de l'antécédent qu'en norvégien et en suédois.

En supposant que des apprenants germanophones puissent être conditionnés par la prise en compte des traits sémantiques de l'antécédent pour la sélection des subordonnants, on peut émettre l'hypothèse d'une interférence négative en français langue étrangère avec la production de répliques sémantiques où des traits de genre et de nombre seraient exprimés par le subordonnant de l'interlangue française. On s'attardera ainsi à voir si, plus que les autres

apprenants de nos enquêtes, les élèves germanophones ont cherché à différencier les subordonnants selon la valeur sémantique de l'antécédent.

Questions de recherche

Avec ce point de départ, nous essaierons de relever, en dehors de contraintes structurelles universelles telles que la HA, les facteurs susceptibles d'influer sur le processus d'acquisition du français comme L2 ou L3. Nous nous baserons sur nos corpus d'apprenants norvégiens, auxquels s'ajoutent ceux de Thomas (2021) d'apprenants suédophones ou suisses alémaniques, dans le but de déterminer de possibles effets de transfert (essentiellement) négatifs entre la L1, éventuellement l'anglais comme L2 de l'apprenant, dans l'acquisition du français comme L2/L3. Nos études de 2023, 2024 mettent l'accent sur deux grands critères de sélection, le critère syntaxique lié à la fonction de l'antécédent d'une part, le critère sémantique d'animacité d'autre part. A ces paramètres s'ajoutent dans une moindre mesure des considérations sur le rôle de l'inversion sujet-verbe avec que objet et la structure argumentale des verbes. Ces derniers points auront moins d'importance ici puisqu'ils n'apparaissent pas dans l'article de Thomas, mais nous y reviendrons brièvement dans notre discussion conclusive ci-dessous. En revanche, notre analyse comparative s'attardera sur la façon dont la sélection de qui ou que par les apprenants norvégiens, suédois et germanophones peut découler du degré d'impact de la fonction syntaxique du subordonnant et du caractère animé/non-animé de l'antécédent dans leur L1 ou en anglais L2 sur les subordonnants correspondants.

Regard comparatif sur les méthodes appliquées

Avant de considérer en parallèle les résultats mis en évidence dans les travaux de Stenkløv, Helland, Larrivée et de Thomas, nous présenterons brièvement les méthodes de collectes de données en laissant apparaître les divergences susceptibles de fournir en amont des pistes d'explications aux différents chiffres obtenus.

Les deux études de Stenkløv, Helland, Larrivée (à paraître 2023, 2024) reposent sur une méthode hypothético-déductive s'appuyant sur des données globalement quantitatives. Trois tests destinés à couvrir les compétences inhérentes à la maîtrise des langues étrangères, la compréhension (tests 1 et 3), la production (tests 1 et 2) et la médiation (tests 2 et 3), ont ainsi été élaborés : un test à trous (1), un test de justification d'emplois (2), un test de jugements d'acceptabilité (3). 32 étudiants norvégiens évalués à un niveau A2/B1 de français ont volontairement répondu à ces enquêtes sur le logiciel universitaire *Nettskjema*. Conçus dans le but de contraindre les participants à employer les subordonnants relatifs *qui* ou *que*, les tests en question avaient pour seule mission de pourvoir des données contribuant à la mesure du degré d'acquisition de ces deux relatifs à l'écrit par les apprenants norvégiens.

Par contraste, les corpus exploités dans les études de Thomas sont des collections de productions orales et écrites libres. Là, l'usage des subordonnants n'est pas provoqué. L'un des publics impliqués dans la création du corpus CEFLE écrit (Ågren 2008) est constitué d'une part de lycéens suédophones, d'autre part d'un groupe contrôle de natifs. HarmoS (2007), autre corpus sur lequel a travaillé Thomas, rassemble des productions orales en interaction et en monologue et des productions écrites narratives et argumentatives d'apprenants germanophones de 12 à 15 ans.

Dans ces divers corpus, la langue maternelle des publics est la première prémisse susceptible d'orienter les résultats de nos études. Comme nous l'avons indiqué plus tôt, l'emploi des relatifs par les apprenants germanophones pourrait se démarquer de celui des autres apprenants en raison du marquage casuel des relatifs auxquels sont contraints les germanophones, possible générateur d'interférences *positives* – grâce à une conscience du marquage syntaxique qui s'applique aussi en français.

L'âge et le niveau scolaire diffèrent également dans les corpus de notre travail comparatif. Même si les articles laissent entendre que les publics sondés sont globalement d'un niveau A2/B1, il est probable que les apprenants norvégiens de niveau universitaire aient appris à déployer des stratagèmes de résolutions de problèmes plus théoriques que les publics issus des collèges suédois et suisses.

La forme même des corpus a pu inciter les participants à recourir à des tactiques de correction différentes. Quand le corpus élaboré en Norvège résulte d'une série de tests conçus autour de la problématique des subordonnants, les participants sont directement amenés à réfléchir à cette production de subordonnants, ainsi qu'aux difficultés que leur usage implique dans des situations imposées dans chaque item des tests. En revanche, les productions libres constituant les corpus CEFLE et HarmoS permettent aux participants de n'employer que les formes qu'ils considèrent maîtriser. Dans ce cas, il est plus intéressant de s'attarder sur la fréquence des subordonnants utilisés que sur la correction de leur emploi. Les données que fournit Thomas sur cette fréquence complèteront les considérations nuancées sur la maîtrise que nous avons présentées dans nos articles. Par ailleurs, en l'absence de pendant norvégien, nous ne nous attarderons que peu sur les analyses de Thomas concernant la partie du corpus HarmoS constituée d'occurrences orales.

Enfin, si nous proposons de comparer les analyses de corpus de Thomas avec les nôtres, c'est pour leur convergence méthodologique qui fait des critères de correction et d'acceptabilité les tenants et aboutissants des travaux concernés. Nous avons ainsi tous supposé que le choix correct de subordonnant relatif français était tributaire du discernement des paramètres d'animacité et de fonction syntaxique par l'apprenant.

Résultats et analyses

Dans le cadre du travail sur le corpus des apprenants norvégiens, notre première prédiction concernait la hiérarchie d'accessibilité du subordonnant relatif et nous supposions ainsi que nous allions relever moins d'erreurs d'emploi du subordonnant *qui* que de *que* ou, bien sûr de *dont*, que nous ne traiterons pas ici mais qui s'avère syntaxiquement et sémantiquement nettement plus complexe et moins accessible que les deux autres. Cette prédiction a été confirmée par nos résultats à deux séquences de tests. L'emploi de *qui* sujet enregistrait peu d'erreurs – 20% en octobre et 9% en février – quand celui de *que* donnait lieu à 34% puis 17% d'erreurs, soit 14,5% en moyenne pour *qui* (ou, d'un point de vue positif, 85,5% de productions correctes) contre 25,5% pour *que* (74,5% de productions correctes). La maîtrise globale du sujet *qui* apparaît également dans les statistiques que fournit Thomas à partir du corpus écrit produit par les suédophones. 95% des emplois de *qui* y sont corrects par opposition aux 62%

de correction des emplois de *que* objet direct. Enfin, les emplois de *qui* sujet, six fois plus nombreux dans le corpus en question que ceux de *que* objet direct, confirment la tendance des apprenants scandinaves à recourir au premier subordonnant de la hiérarchie d'accessibilité alors que le second, *que*, laisse entrevoir des stratégies d'évitement et des défis d'usage par ces apprenants dont la L1 a un système ignorant le marquage syntaxique (casuel) des relatifs.

Au-delà de la fonction syntaxique, le trait sémantique animé/non-animé de l'antécédent est considéré dans l'étude de Thomas et dans la nôtre comme un possible facteur d'erreur dans le choix du subordonnant, susceptible de bouleverser la hiérarchie d'accessibilité. En suédois comme en norvégien, l'unique subordonnant som ne véhicule aucune marque sémantique de l'animacité de son antécédent. On pourrait ainsi penser que la prise en compte de l'animacité ne perturbe pas l'apprenant scandinave puisque le subordonnant français ne varie pas non plus en fonction de ce trait. Néanmoins, nous avions envisagé dans notre deuxième article (à paraître, 2024) que la large maîtrise de l'anglais par les Scandinaves soit possible source de transferts négatifs de l'usage des subordonnants anglais who/which, véhicules du trait animé/non-animé, sur la sélection du subordonnant en français. Les chiffres obtenus dans cette étude laissaient apparaître une maîtrise presque parfaite de qui avec un antécédent animé mais un taux de réussite de 50 à 63% seulement pour les occurrences de qui associées à des antécédents non-animés. Les occurrences de que n'affichaient pas le même fossé entre les résultats, situés entre 59 et 75% de réussite indépendamment de la nature animée/non-animée de l'antécédent. Hormis l'éventuelle interférence de l'anglais avec le français pour les emplois de qui associé à des antécédents non-animés, il est difficile de confirmer le rôle du transfert à partir du seul corpus norvégien.

L'analyse du corpus des suédophones par Thomas conforte l'idée que les apprenants scandinaves utilisent aisément – fréquemment et correctement – le subordonnant sujet *qui* quand l'antécédent est animé dès le premier stade d'apprentissage (94%) mais que tout autre emploi de *qui* ou *que* fait chuter les taux de réussite. De façon très marquante, son étude met surtout en exergue la rareté de *que* objet, presque exclusivement employé par les apprenants de niveau plus avancé et dans des situations où l'antécédent est non-animé (71% des occurrences de *que*). Enfin, le groupe contrôle de l'étude de Thomas, constitué d'informateurs natifs, montre une plus grande fréquence de *qui*, mais un plus grand équilibre de fréquence des emplois avec antécédent animé ou non-animé : le trait sémantique animé/non-animé n'entre pas en compte pour les natifs alors qu'il semble être source de doute pour les apprenants suédophones. Il est à ce stade difficile de dire si l'anglais est responsable des difficultés rencontrées par les Scandinaves quant à la question précise de l'animacité et d'autant plus intéressant de savoir si un public dont la L1 (l'allemand en l'occurrence) a un marquage casuel semblable au français auquel s'ajoute une variation en genre et en nombre directement liée à l'antécédent choisira ses subordonnants français L2 selon les mêmes critères.

Répondant à cette question, les analyses de Thomas concernant le corpus fourni par les informateurs germanophones (HarmoS) se résument en deux points.

D'une part, les données issues du corpus oral confirment que la fréquence de *qui* est motivée par la nature animée des antécédents. En termes de maîtrise, Thomas précise que « l'utilisation de *que* avec un antécédent humain est rare et peu réussie et l'utilisation de *qui* avec un antécédent non-animé est également plus rare et parfois moins bien réussie qu'avec un antécédent humain. » (2021 : 96).

D'autre part, la tâche argumentative dans laquelle les antécédents sont majoritairement nonanimés engendre une fréquence plus équilibrée entre emplois de *qui* et de *que*; Thomas relève que *qui* est souvent mal utilisé et rare quand l'antécédent est non-animé et que les antécédents animés génèrent pour leur part des emplois rares ou incorrects de *que* (2021 : 96, 98) Globalement, on peut retenir que le facteur d'animacité crée des difficultés pour les germanophones. Ils se cantonnent principalement à l'emploi de *qui* sujet associé à un antécédent animé, ce qui crée un gros déséquilibre de fréquence entre *qui* et *que*.

Côté germanophone, la difficulté s'exprime ainsi dans la fréquence comme dans la maîtrise. On relève dans le corpus HarmoS 130 occurrences de qui contre 47 occurrences de que. Thomas ajoute que 94% des premiers nommés sont correctement utilisés contre seulement 85% des seconds. Les chiffres montrent certes une claire préférence pour qui chez tous les publics. Toutefois, que est environ deux fois plus utilisé par les apprenants germanophones que par les suédophones (« 130 qui, produits correctement dans 95% des cas, et 21 que, produits correctement à 62%. » (2021 : 93)). Cet écart enregistré dans des situations de productions non contraintes laisse supposer que les germanophones ne sont pas aussi réticents à employer le subordonnant que. A cette première analyse s'ajoute le constat que ces mêmes apprenants germanophones ne se risquent pour ainsi dire pas à d'autre combinaison sémantique que celles du qui avec antécédent animé et que avec antécédent non-animé. On en conclut assez naturellement que les germanophones peuvent tirer parti d'un transfert positif depuis leur L1 en ce qui concerne le paramètre de la fonction syntaxique dans leur sélection du subordonnant français. Toute conclusion péremptoire est exclue. Cependant, cela laisse supposer que les apprenants germanophones ont eu recours à des stratégies d'évitement, en risquant un minimum d'associations du type qui non-animé ou que animé. Une certaine conscience se manifesterait donc des implications de la valeur sémantique de l'antécédent dans la maîtrise des subordonnants relatifs français.

Les résultats des trois analyses de corpus, dont nous excluons le cas particulier de l'oral dans le corpus HarmoS, apparaissent en chiffres dans le tableau ci-dessous. Ces valeurs, qui ne restent qu'indicatives puisqu'elles représentent le degré de correction des subordonnants choisis indépendamment de leur fréquence dans les corpus de productions libres, ont le mérite de mettre en exergue quelques convergences d'emplois, mais aussi des divergences que nous commenterons brièvement dans un bilan final.

Tableau : Pourcentages de productions correctes de subordonnants

Apprenants norvégiens ⁱⁱ			Apprenants suédois			Apprenants germanophones		
Qui	Qui animé	100%	Qui	Qui animé	98%	Qui	Qui Animé	81,5%
	Qui non- animé	56,5%		Qui non- animé	79%		Qui non- animé	84,5%
Que	Que animé	67%	Que	Que animé	50%	Que	Que animé	Aucune donnée
	Que non- animé	67%		Que non- animé	61%		Que non- animé	87,5%

Quelques remarques globales :

- *Qui* est mieux utilisé par les Scandinaves que *que*. Chez les apprenants germanophones, on pourrait penser l'inverse. Toutefois, la rareté des utilisations de *que* dans les productions libres fausse les statistiques et on conclut simplement que *qui* semble bien maîtrisé là aussi.
- Il est intéressant de noter que le *qui* non-animé semble largement moins maîtrisé par les Norvégiens que par les Suédois, bien qu'ils aient les mêmes points de départ dans leur L1. Nous ne voyons d'autre explication que la nature du corpus où seulement les Norvégiens étaient contraints par la consigne des tests à fournir des réponses. Les Suédois ont pu esquiver la difficulté en évitant d'employer le *qui* non-animé dans leurs productions libres.
- Les écarts entre les corrections d'emplois des quatre différentes catégories de subordonnants sont moins importants chez les germanophones que chez les scandinaves. On rappelle d'une part qu'il s'agit là de corpus de productions libres ; ce qui peut favoriser l'évitement des usages non maîtrisés comme on le discerne peutêtre pour le cas du *que* animé. On peut, de plus, imaginer une influence de l'allemand sur le français. Au-delà de son impact syntaxique, la variation casuelle en genre et en nombre que subit le subordonnant relatif allemand (*der*, *den*, *dem*; *die*, *die*, *der*; *das*, *das*, *dem*, *etc*.) laisse entrevoir un certain besoin de considérer sémantiquement le référent du subordonnant pour en déterminer la forme au sein de la relative.

Discussion et conclusion

Dans cette contribution, nous avons confronté les résultats de Stenkløv, Helland, Larrivée (à paraître 2023, 2024) à ceux de Thomas (2021) en mettant l'accent d'une part sur des contraintes structurales telles que la Hiérarchie d'Accessibilité de Keenan & Comrie (1977), d'autre part sur des interférences dans le processus acquisitionnel telles que le transfert linguistique. Qu'il s'agisse des tests de Stenkløv, Helland, Larrivée ou ceux de Thomas, les résultats sont comparables sans être identiques : le principal facteur guidant l'acquisition du système relatif en français langue étrangère par des apprenants de langues germaniques (telles que le norvégien, le suédois et le suisse alémanique) est corrélé à la fonction syntaxique du mot relatif (selon la HA) à laquelle on ajoute des considérations d'ordre translinguistique liées à la nature (animée ou non-animée) de l'antécédent. Selon Thomas (2021), qui et que apparaissent assez tôt dans l'interlangue de l'apprenant (au stade 2 de l'itinéraire acquisitionnel de Bartning & Schlyter 2004), résultats confirmés par la fréquence d'usage en français comme L1 où qui apparaît de loin comme le relatif le plus fréquent (corpus d'enfants de l'école primaire chez Thomas). Avec une fréquence très élevée dans l'input, on s'attend à trouver une production à la fois fréquente et correcte en français comme L2, ce qui est confirmé par (Stenkløv, Helland, Larrivée, à paraître 2023, 2024). Qui sujet est globalement mieux maîtrisé que le relatif que (et les autres mots relatifs plus bas sur l'échelle) sans que la HA à elle seule puisse en expliquer toute variation. A la HA, définie essentiellement en termes fonctionnels relationnels, s'associe une échelle d'agentivité et d'animacité selon laquelle la position sujet est corrélée au rôle thématique (ou sémantique) d'agent typiquement animé (et humain), contrairement aux positions plus basses de la HA (objet direct, indirect, oblique, etc.) qui sous réserve de vérification, sont typiquement non agentives et non-animées. On constate vite que de telles corrélations ne sont que partiellement valides pour la relativisation en français, langue cible.

Comme le français accepte des sujets et objets relatifs à la fois humains et non humains, l'apprenant L2 (norvégien, suédois ou allemand) doit réajuster ses hypothèses sur la grammaire de l'interlangue en fonction du caractère animé / humain ou inanimé / non humain de l'antécédent. Si qui sujet, en termes proportionnels, pose peu de problèmes à l'apprenant, qu'il soit d'origine norvégienne, suédoise ou allemande, on observe plus d'écarts dès qu'on tient compte de la référence de l'antécédent. L'apprenant norvégien ou suédois n'a pas de pronoms relatifs dans sa grammaire L1, mais le subordonnant relatif som peut être relié (réalisation obligatoire) à la position sujet avec des antécédents animés ou non-animés. Dans l'interlangue de ces apprenants, le qui sujet est cependant associé plus naturellement à des antécédents animés. Malgré les écarts entre nos apprenants norvégiens et les apprenants suédois de Thomas, le qui sujet non-animé est maîtrisé bien plus tardivement. De tels écarts ne s'expliquent pas à partir de la HA, mais ils sont clairement corrélés à l'échelle thématique d'agentivité et d'animacité. On n'observe pas les mêmes contrastes chez les apprenants germanophones de Thomas, mais, comme on vient de le voir, l'allemand, contrairement aux langues scandinaves, a véritablement des pronoms relatifs avec des distinctions en genre, en nombre et en cas. Ceci pourrait expliquer le peu de distinctions qu'on observe dans le corpus de Thomas entre qui sujet animé et non-animé. En ce qui concerne le que objet, les corrélations avec la HA et l'échelle thématique d'agentivité et d'animacité se précisent d'une autre façon. Une fois relativisé, l'objet est moins accessible que le sujet (tout en étant plus accessible que l'objet (indirect) ou l'oblique) et sous réserve de vérification, il est typiquement non-agentif et nonanimé. On s'attend alors à trouver plus facilement des relativisations objet avec des antécédents non-animés qu'avec des antécédents animés, ce qui se confirme dans les corpus en question. Dans les sous-corpus norvégiens, alors que les antécédents non-animés suscitent le plus facilement des erreurs pour qui sujet, ce sont les antécédents animés qui déclenchent la plupart des emplois erronés de que objet. Il en va de même pour les apprenants suédois. On notera cependant que les corpus suédois tout comme le sous-corpus suisse-allemand contiennent très peu de données. La raison en est qu'ils se basent sur des compositions libres. On sait que la relativisation objet est peu fréquente même en français L1 (Larrivée, Skrovec 2019). Dans le corpus suédois L2 de Thomas, il y a 130 occurrences de qui (degré de correction à 95%) versus 22 occurrences de que objet (correction à 62%) dont 18 emplois de que objet non animé. Il n'y a que 4 emplois de que objet animé, et cette fois-ci avec un taux de correction à 50%. Dans le sous-corpus suisse alémanique de français écrit, il n'y a pas la moindre occurrence de que objet animé, mais sur les 23 occurrences de que objet non-animé, le degré de correction est presque de 100% (19/19 dans le corpus écrit « opinion » et 3/4 dans le corpus « narration »). Une telle maîtrise de la relativisation objet pourrait s'expliquer par des effets de transfert positif étant donné que la langue maternelle des apprenants suisses alémaniques contient des pronoms relatifs marqués pour le genre, le nombre et le cas, ce qui pourrait faciliter l'apprentissage de la relativisation sujet-objet en français L2.

Le transfert linguistique s'avère ainsi être un possible facteur explicatif dans le processus d'acquisition de la L2. On en voit d'autres attestations dans Stenkløv, Helland, Larrivée (à paraître 2023, 2024) avec le transfert lexical et le transfert syntaxique. Le transfert linguistique est parfois associé à la linguistique contrastive des années 1950 (Odlin, Yu 2016; Odlin 2022). Aujourd'hui le terme est souvent remplacé par celui d'influence translinguistique (*crosslinguistic influence*) (voir, parmi bien d'autres, Jarvis, Pavlenko 2008). Le transfert se définit

comme l'influence de connaissances linguistiques que possède le locuteur dans une langue x sur des connaissances linguistiques que le même locuteur acquiert dans une autre langue y (Helland 2019). Il pourrait ainsi s'agir du transfert entre la langue maternelle de l'apprenant (L1) et, plus généralement, de la L2 qu'il est en train d'acquérir. Dans la foulée de l'intérêt croissant ces dernières années pour l'acquisition d'une langue (L3) à côté de la deuxième langue (L2) (Puig-Mayenco et al. 2020), on peut avancer que le transfert s'établit soit entre la L1 et la L2, au sens large du terme, ou la L3 au sens strict, soit entre la L2 et la L3, avec des effets positifs si les langues acquises auparavant facilitent la maîtrise de la nouvelle langue et des effets négatifs si la L1 ou la L2 entravent cette acquisition. Nous avons ainsi montré dans [auteurs] que la structure argumentale du verbe divergente en norvégien L1 et en anglais L2 est susceptible d'avoir un impact négatif sur le français L3. L'un de nos tests (à trous) contenait la structure « N écouter N » : Le professeur ... les élèves écoutent parle fort. Le verbe écouter du français, langue cible, se construit avec un objet direct alors que le norvégien (høre på / lytte på) et l'anglais (listen to) recourent à des structures indirectes. Les résultats dans notre test – avec seulement 34% de réponses correctes pour un tel cas – illustrent clairement la thèse d'un transfert lexical négatif à laquelle s'ajoute cependant la difficulté plus générale attestée cidessus de la relativisation d'objet animé / non-animé. Le fait que le choix d'un relatif soit susceptible d'être influencé par le caractère animé / non-animé de l'antécédent pourrait en luimême constituer un exemple de transfert syntaxique. Nos apprenants norvégiens (L1) du français L3 possèdent des connaissances bien développées en anglais L2 qui risquent d'avoir un effet direct sur leur maîtrise du système relatif de la langue cible. L'anglais marque, contrairement au norvégien et au français, la distinction entre antécédent animé (who(m)) et non-animé (which). Nos résultats, on l'a vu ci-dessus, montrent que les apprenants norvégiens font bien plus d'erreurs si le qui sujet a un antécédent non-animé. Et, inversement, si le que objet a un antécédent humain, le taux d'erreurs risque d'augmenter. Cela dit, on traitera de tels cas avec prudence parce que les apprenants norvégiens maîtrisent mal la relativisation objet quel que soit le caractère animé ou non-animé de l'antécédent. Autrement dit, les résultats de nos recherches ainsi que de celles de Thomas montrent qu'il pourrait exister des interférences translinguistiques dans l'acquisition du système de la relativisation même si ce processus est également (et principalement) guidé par des facteurs structurels.

Les objectifs de Stenkløv, Helland, Larrivée (à paraître 2023, 2024) tout comme ceux de Thomas (2021) concernent essentiellement l'alternance entre qui et que en français langue étrangère. A cette problématique s'ajoutent d'autres complexités du système de la relativisation en français L2/L3, en particulier le choix de relatif dans des groupes prépositionnels relativisés en dont ou, plus généralement, dans les combinaisons du type préposition + mot relatif (P + qui; P + lequel / laquelle...; P + quoi, etc.). Nous reviendrons à de telles problématiques dans de futures recherches.

Bibliographie

Ågren, Malin. A la recherche de la morphologie silencieuse. Sur le développement du pluriel en français L2 écrit. Thèse de doctorat. Université de Lund, Suède, 2008.

Bartning, Inge & Suzanne Schlyter. « Itinéraires acquisitionnels et stades de développement en français L2 ». *Journal of French Language Studies* 14. 281-299. 2004.

- Foucher Stenkløv, Nelly, Hans Petter Helland et Pierre Larrivée. « Hiérarchie d'accessibilité et effets de transfert. Regard sur quelques facteurs de sélection des subordonnants relatifs du français par des apprenants norvégiens ». *Faits de langue*. 2023 (à paraître).
- Foucher Stenkløv, Nelly, Hans Petter Helland et Pierre Larrivée. « L'acquisition des subordonnants relatifs du français par des apprenants norvégiens : effets structurels et effets de transfert ». Syntaxe & Sémantique. 2024 (à paraître).
- Helland, Hans Petter. « La notion de transfert appliquée au français comme langue étrangère ». Bergen Language and Linguistics Studies 10 (1):12. 2019.
- Jarvis, Scott & Aneta Pavlenko. *Crosslinguistic Influence in Language and Cognition*. London & New York: Routledge, 2008.
- Keenan, Edward L. & Bernard Comrie. « Noun Phrase accessibility and Universal Grammar ». *Linguistic Inquiry* 8 (1). 63-99. 1977.
- Larrivée, Pierre & Marie Skrovec. « Variation en français vernaculaire : le cas des relatives ». L'Information grammaticale 163. 21-28. 2019.
- Monville-Burston, Monique & Fryni Kakoyianni-Doa. « Aspects of the interlanguage of advanced Greek-Speaking Cypriot learners of French: Relative clauses ». Emmanuelle Labeau & Florence Myles (Eds), *The Advanced Learner Variety: The Case of French*. Bern: Peter Lang. 125-148. 2009.
- Monville-Burston, Monique & Maria Kounouni. « Deux procédures expérimentales pour tester la relativisation dans l'interlangue d'apprenants chypriotes hellénophones en FLE ». Advances in Research on Language Acquisition and Teaching: Selected Papers, 2010. http://www.enl.auth.gr/gala/14th/Papers/French%20papers/Monville-Burston&Kounouni.pdf.
- Odlin, Terence. Explorations of Language Transfer. Bristol: Multilingual Matters, 2022.
- Odlin, Terence & Liming Yu. Introduction. L. Yu et al. (éd.) New Perspectives on Transfer in Second Language Learning. Bristol: Multilingual Matters. 1-16. 2016.
- Puig-Mayenco, Eloi, Jorge Gonzàlez Alonso, Jason Rothman. « A systematic review of transfer studies in third language acquisition ». *Second Language Research*. Vol. 36(1). 31-64. 2020.
- Thomas, Anita. « Corpus et exercices en ligne, complémentarité ou redondance ? L'exemple des pronoms relatifs *qui* et *que* ». *Bulletin Suisse de linguistique appliquée*. Vol. 2. 85-105. 2021.

11

¹ Le suédois connaît une variante formelle *vilken, vilka* en position sujet et objet qui est stylistiquement marquée et plus soutenue que *som*.

ⁱⁱ Les valeurs données ne coïncident pas parfaitement parce qu'elles sont issues de deux études menées à deux moments différents